Des projets qui peuvent s'inscrire dans une démarche globale de développement durable au sein d'un établissement :

Les établissements en démarche de développement durable (E3D) sont définis par la circulaire de mars 2007 (BO n°14 du 5 avril 2007) et se caractérisent «*par l'articulation et la mise en synergie entre les différents niveaux d'action. Le travail dans les disciplines peut s'appuyer sur des exemples, des situations, des études de cas, des problématiques identifiées dans le territoire de l'établissement, à différentes échelles, la commune, le département, la région. Ainsi la construction des contenus, des concepts précisés dans les programmes nationaux pourra se faire en mettant en parallèle une meilleure compréhension du territoire, de ses enjeux, et des caractéristiques de son développement. Menée à plusieurs disciplines, cette démarche permettra en outre de comprendre la complexité des situations, de former à l'exercice local de la citoyenneté ; la proximité favorisant l'intérêt des élèves et les possibilités d'initiatives concrètes. Ces démarches nécessitent aussi que soient établis et développés des partenariats étroits avec les collectivités territoriales qui ont souvent dans ce domaine un important rôle d'impulsion, avec les services déconcentrés de l'État relevant d'autres ministères, comme les directions régionales de l'environnement, des structures comme l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et tout acteur civil (entreprise, association, fondation...) dont l'expertise en la matière peut permettre de mener au mieux le projet de l'établissement.* » Dans l'Académie de Caen, un guide, adossé à une convention associant le Rectorat à 9 partenaires (dont les collectivités territoriales, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et les acteurs associatifs qui interviennent dans les projets présentés ici), a été rédigé pour aider les établissements qui souhaitent s'engager dans la démarche E3D (téléchargeable sur le site académique : http://www.discip.ac-caen.fr/aca/serviceseducatifs/edd.swf).

Les projets développés par les collèges de La Ferté Macé et de Creully correspondent bien à cette démarche qui vise à donner un sens aux actions éco-responsables menées sur le territoire de l'établissement en leur abordant, dans les différents temps d'enseignement, les enjeux scientifiques, géographiques, politiques et éthiques auxquels ils peuvent se rattacher.

La pertinence de démarches intégrant des visées éducatives et pédagogiques, dans une approche centrée sur la construction de compétences en situation de projet, est également soulignée dans l'axe 2 du nouveau Projet Académique : « Accompagner l'élève vers l'autonomie et l'exercice actif et responsable de la citoyenneté » (consultable sur le site académique : http://www.ac-caen.fr/academie_272_projet-academique.html#go2).

Anne Boucker
IPR Histoire-Géographie
Responsable E3D
Académie de Caen